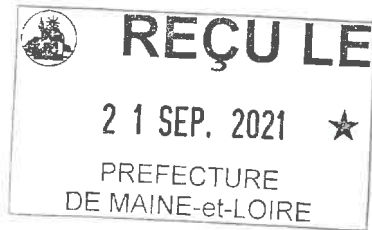


BARBOT Stéphane
31 La Joubarderie
La Pouëze
49370 ERDRE EN ANJOU

le 17/09/2021



Bureau des procédures environnementales
et foncières
Affaire suivi par : Myriam MARSOLLIER

Bonjour,

Je fais suite au courrier en date du 14 Septembre 2021, concernant ma demande d'exploitation d'un élevage avicole, situé au 31 La Joubarderie à la Pouëze 49370 ERDRE EN ANJOU.

J'ai pris connaissance de l'avis tacite de l'autorité environnementale, qui n'a pas formulé d'observation dans le délais réglementaire échu le 30 Août 2021.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de ma considération distinguée

BARBOT Stéphane